

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 mai 2021

### Règlement des astreintes aux Services Techniques de la commune d'Altier :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de mettre en place un régime d'astreintes afin que les services techniques puissent être en mesure d'intervenir en cas d'évènements climatiques (déneigement, sablage, fortes précipitations ...), de problèmes sur les bâtiments communaux, sur les équipements et les réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que pour tout autre évènement soudain et imprévu.

Vu l'avis favorable du comité technique du centre de gestion de la Lozère en date du 21 avril 2021 relatif à la mise en place du règlement des astreintes aux agents de la commune d'Altier,

**Le Conseil Municipal** adopte le règlement des astreintes pour les agents titulaires ou non-titulaires qui exerceront ces astreintes et décide de prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

### Extension du garage communal demande de subvention :

Monsieur le maire présente aux membres du conseil le projet d'extension du garage communal pour stocker le matériel et mettre à l'abri du gel le stock de pouzzolane.

Il explique que ce projet consiste à créer une extension de 85 m<sup>2</sup> hors zone inondable.

Il indique que la commune doit faire appel à un architecte pour la réalisation des plans et du dossier de demande du permis de construire. Il présente l'offre de l'architecte « BESSIN-SIBELIN » pour un montant de 1 560€.

Le conseil municipal accepte de retenir l'offre de l'« Atelier BESSIN-SIBELIN ARCHITECTE »

### Programme voirie 2021 :

Les travaux suivants sont programmés :

- Village du Cros :	1 292.71 €
- Côte du Champ :	3 808.67 €
- Tronçon de l'Habitarelle à Rabeyrals :	4 270.42 €
- Rue de Rabeyrals bas :	10 947.69 €
- Rue de Combret haut :	10 103.65 €
- Mur parking à Villespasses :	<u>17 331.09 €</u>
→ TOTAL :	47 754.23 €

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 40% par le Département, dans le cadre du contrat territorial.

Il est également prévu la pose de glissières de sécurité sur 200 ml entre Altier et Le Bergognon pour un montant de 12 400 € subventionnées à hauteur de 60 % dans le cadre des amendes de police.

### Ecole : travaux complémentaires diminution du Radon :

Monsieur le Maire présente le rapport de Lozère Energie sur les préconisations en matière de lutte contre le radon, suite aux contrôles demandés par l'ARS qui font apparaître un manque de ventilation, surtout pendant les périodes froides. Les travaux proposés consistent en une meilleure ventilation du vide sanitaire par la mise en place d'un extracteur avec évacuation au niveau du toit. Le conseil municipal autorise à demander des devis pour lancer les travaux.

### Avenant pour la poursuite de la convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) :

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet d'avenant à la convention avec Lozère Energie déjà renouvelé le 27/06/2018.

Il rappelle que le service de Conseil en Energie Partagée proposé par Lozère Energie comprend :

- Un travail sur le patrimoine existant : bâtiments, éclairage public,
- Un accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée,
- Un accompagnement du changement des comportements.
- Un accompagnement pour la mise en place d'actions correctives pour lutter contre la présence de gaz radon au sein du bâtiment école-mairie.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

#### **Demande de modification de l'arrêté d'autorisation du captage de la Pigeyre :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier de l'ARS demandant à la commune de prendre une délibération permettant une modification de l'arrêté d'autorisation du captage de la Pigeyre afin de pouvoir entériner les travaux de modification de périmètre par un acte administratif.

Ce nouveau périmètre est matérialisé sur le plan joint en annexe. **Le conseil municipal** demande la modification de l'arrêté d'autorisation du captage de la Pigeyre permettant de se conformer aux travaux et limites de la nouvelle clôture.

#### **Convention d'adhésion au service remplacement du CDG 48 :**

Monsieur le Maire indique que la secrétaire de mairie sera absente du 1<sup>er</sup> mai au 11 juillet. Afin d'assurer son remplacement, la commune peut faire appel au service de remplacement du Centre de Gestion. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.

#### **Convention d'adhésion au service retraite CNRACL du CDG de la Lozère :**

Considérant que, dans le cadre de la convention proposée, la commune peut mandater le Centre de Gestion à agir auprès de la CNRACL pour la préparation des dossiers de retraite de ses agents, il est décidé de conventionner avec le Centre de Gestion pour les différentes missions, en fonction des besoins.

#### **Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique :**

Le SDEE propose à la commune d'Altier, au regard de ses propres besoins et de son intérêt, d'adhérer au groupement de commandes d'achat d'énergies pour l'acheminement et la fourniture d'électricité ainsi que pour la fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés. Le Conseil Municipal donne son accord.

#### **Plan d'aménagements des terrains à construire à Combret :**

La commune a fait appel au CAUE pour élaborer une proposition de plan d'aménagement des futurs terrains à construire. Le projet sera présenté à la commune dans les prochaines semaines.